



## **Avis Public**

Par les présentes, un avis est donné par le soussigné, Gérald Dionne, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

### **QUE :**

Le Conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 13 décembre 2025, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2026 (résolution numéro 25.12.13.05) qui se tiendront au Centre communautaire de l'Île aux jours et heures suivantes :

- Samedi 10 janvier 2026 à 9 h.
- Samedi 14 février 2026 à 9 h.
- Samedi 14 mars 2026 à 9 h.
- Samedi 11 avril 2026 à 9 h.
- Samedi 09 mai 2026 à 9 h.
- Samedi 13 juin 2026 à 9 h.
- Samedi 11 juillet 2026 à 9 h.
- Samedi 08 août 2026 à 9 h.
- Samedi 12 septembre 2026 à 9 h.
- Samedi 10 octobre 2026 à 9 h.
- Samedi 14 novembre 2026 à 9 h.
- Samedi 05 décembre 2026 à 9 h.

Donné à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ce quatorzième jour de décembre de l'an deux mille vingt-cinq.

---

**Gérald Dionne**  
**Directeur général et greffier-trésorier**



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS

## Avis public : Calendrier des séances du conseil pour 2026

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

---

Je, soussigné, Gérald Dionne, résident à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, directeur général et secrétaire trésorier de la municipalité, certifie par les présentes, sous mon serment d'office, que l'avis public annonçant le calendrier des séances du conseil pour 2026 a été publié de la manière et aux endroits prévus par règlement de la municipalité le 14 décembre 2025, par courriel et sur le site Web de la Municipalité.

Donné à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ce quatorzième jour de décembre de l'an deux mille vingt-cinq.

---

**Gérald Dionne**  
Directeur général et greffier-trésorier